

OCEAN INDIEN

Fonds de cohésion et de solidarité régionales de la C.O.I. Contre la pauvreté, avec la société civile

Le 18ème Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (C.O.I.) tenu à Maurice les 22 et 23 février 2002 a adopté le principe de la mise en place d'un Fonds de cohésion et de solidarité régionales. Il aura pour objectif de financer des actions de lutte contre la pauvreté et de développement local mises en œuvre par des Ong et les collectivités locales des pays membres. L'implication de la société civile est, en effet, une condition du développement durable, mise en exergue par les Accords de Cotonou.

Il sera alimenté :

- de façon globale, par des dons et legs en provenance des Etats membres, de collectivités locales, d'institutions financières régionales ou internationales, d'organisations internationales, du secteur privé et par toutes ressources autorisées par la loi ;
- de façon plus spécifique, par un prélèvement d'un euro sur les vols internationaux au départ et à l'arrivée des îles du Sud-ouest de l'océan Indien, y compris les liaisons entre la France métropolitaine et la Réunion. Le fonds pourrait intervenir, en cofinancement, dans la limite d'un plafond maximal de 80 % du montant du projet soumis à son financement et pour une somme maximale de 100 000 euros. Ce projet devrait être examiné lors du prochain Conseil des ministres de la C.O.I. qui se déroulera au début de l'année 2003.

Fonds d'Expertise Participative - Océan Indien

Financement de dix neuf projets pour le renforcement organisationnel des associations/Ong

Le Comité Solidarités Internationales de la Fondation de France a retenu, le 21 novembre 2002, dix-neuf dossiers ayant pour objet le renforcement organisationnel et institutionnel d'associations/Ong de Madagascar (dix), de Maurice (sept) et des Comores (deux). Deux dossiers malgaches concernent, de manière expérimentale, l'élaboration du Programme Communal de Développement (P.C.D.), l'un concernant quinze communes de la région de Sambava et l'autre vingt communes de la région de Fianarantsoa. Le total des engagements de cette première opération du Fonds d'Expertise Participative - Océan Indien s'élève à 146.300 euros dont 76.000 euros pour les deux P.C.D. Au départ, le secrétariat du F.E.P. Océan Indien basé à Antananarivo (Madagascar) a réceptionné 88 dossiers ; 40 ont été pré-sélectionnés par le Comité de pilotage réuni à Maurice en avril 2002 qui, lors d'une seconde réunion le 8 octobre 2002 à Moroni (Union des Comores) a décidé de présenter au Comité Solidarités Internationales dix neuf dossiers.

<p>Julie Razafindrazata Coordinateur F.E.P. Océan Indien FEP -Océan Indien VG 204 Immeuble Santa Lot. II B.P. 7597 Antanimena - Antananarivo 101 Madagascar</p>	<p>Tél : (261 20 22) 238 98 (261 20 22) 239 07 Fax : (261 20 22) 239 07 E-mail : fep-oi@dts.mg Site web : http://www.fdf.org</p>
---	--

MADAGASCAR

Développement
Projet de création d'un observatoire de la pauvreté

(Antananarivo, 21 novembre 2002 - MATERA) – Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), propose, pour une meilleure formulation des programmes de développement à Madagascar, la création d'un observatoire de la pauvreté. L'idée a été, au cours de cette semaine, émise par l'économiste principal du PNUD à Madagascar, M. Gilbert Aho. L'observatoire de la pauvreté pourrait prendre la forme d'une structure légère. Laquelle devra, en matière de stratégie de lutte contre la pauvreté, servir de conseiller à ceux qui prennent des décisions. L'observatoire, en outre, devra coordonner la gestion des multitudes de données, déjà existantes, susceptibles d'être fréquemment utilisées pour la formulation des stratégies de lutte contre la pauvreté. Ces données, par conséquent, doivent être disponibles en temps voulu, pour les utilisateurs. Ce qui, pour l'instant, n'est point le cas.. Si les statisticiens malgaches, notamment à travers l'Institut national de la statistique (INSTAT), sont prêts à jouer le jeu, il reste à définir la configuration de cette structure. Même la dénomination "observatoire", pour l'instant, semble susciter une certaine réserve.

FINANCEMENT

Charity Bank

Un établissement à but non lucratif pour les ONG

1,6 milliard d'euros, c'est le montant du crédit dont les organisations non gouvernementales (ONG) pourraient bénéficier auprès de la Charity Bank. Cette institution financière vient d'être créée à Londres, à l'initiative de la fondation Charity Aids qui finance déjà plusieurs ONG internationales. La nouvelle institution financière espère attirer les épargnants prêts à renoncer à une partie de leurs intérêts pour financer des actions charitables, aussi bien au Royaume-Uni que dans les pays pauvres. La Charity Bank espère capter 0,2 % des 929 milliards d'euros d'épargne placés chaque année dans les banques britanniques. Les clients peuvent opter pour un intérêt de 0 % ; les moins généreux cependant peuvent réclamer jusqu'à 2 % maximum de profit. La différence entre ce taux bas et le cours du marché financera les œuvres de charité et les actions de développement. Comme dans tout établissement, les clients de la Charity Bank sont libres de retirer leurs fonds à tout moment.

Agence intergouvernementale de la Francophonie

Un fonds pour aider les jeunes créateurs d'entreprise

65.000 euros, c'est l'enveloppe annuelle dont dispose le Fonds d'insertion des jeunes. Créé en 1994, le FIJ accorde un soutien financier et offre des formations aux jeunes, âgés de 16 à 30 ans, qui créent des entreprises. Mis en place par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (Conféjès), ce programme est destiné aux pays du Sud membres de la Conféjès. Depuis huit ans, le fonds a aidé plus de 700 micro-entreprises, créatrices de 4 000 emplois. Rien que cette année, 360 projets ont été soumis au FIJ, dont 234 répondaient aux critères d'éligibilité. La plupart des projets présentés concernent l'agriculture, l'élevage et l'artisanat agroalimentaire. On note toutefois une nette tendance à la diversification. Ainsi, on voit apparaître les premiers projets relatifs à la bureautique, à la téléphonie, au textile. Certains jeunes s'aventurent sur des terrains plus originaux, tels que l'élevage d'escargots géants et d'agoutis, la création d'écoles privées, la commercialisation de produits vétérinaires ou encore la fabrication d'équipements sportifs. Autre fait encourageant : la participation des jeunes filles est en hausse. Désormais, un jeune créateur sur trois est une créatrice. Les projets déclarés éligibles cette année généreront au moins 500 emplois.

Terre de Paix

Album et concert pour venir en aide aux enfants en difficulté

Terre de Paix, association mauricienne qui s'occupe des enfants en difficulté connaît une situation financière tendue. Elle sera peut-être sauvée par un groupe musical, ABAIM, dont le directeur de Terre de Paix, Alain Munean est membre. ABAIM a sorti un album (CD et Casette), "Ti Marmit" qui a été dû être retiré car il s'est littéralement arraché. Le groupe ABAIM, (sénior et junior) a également organisé le 1er décembre, un concert à Rose-Hill.

[Pour toute information :](#)

Terre de Paix : Tél : (230) 238 4916 et (230) 238 3011

Ce bulletin édité par la Fédération Communautaire de l'Océan Indien (F.C.O.I.) et Le centre de ressources Ville et Hauts est celui du développement local, de la coopération régionale associative et du développement durable.

- Vous voulez parler de vos activités, nos colonnes vous sont ouvertes
- Vous voulez que des organisations amies reçoivent ce journal, vous pouvez soit leur transmettre ce numéro, soit nous communiquer leurs coordonnées

• Vous voulez vous désabonner, prière de nous le faire savoir

Le bulletin de Liaison des acteurs du développement
de l'Océan Indien " Echo-Développement "

Directeurs de la publication :

Daniel Guérin, Directeur du Centre de Ressources
Paul Hoarau, Président de la F.C.O.I.

**Ce bulletin de liaison est diffusé via courrier
électronique**

Comité de Rédaction :

Réunion : Paul Hoarau, Daniel Guérin
Maurice : Ram Nookadee
Comores : Sitti Tafidja Sambaouma
Mayotte : Saïd Omar Oili
Seychelles : Mira Savy
Rodrigues : Ruy Karl Allas
Madagascar : Jean-Michel Razafindramanana

Si vous souhaitez en être destinataire, veuillez contacter :
Agence Presse Océan Indien - E-mail : matera@guetali.fr



Cette publication a été réalisée grâce à la participation du Fonds Social Européen.